

Robeco Capital Growth Funds

Société d'investissement à capital variable 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B 58.959 (la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS

Par courrier recommandé

Luxembourg, le 29 septembre 2021

Cher investisseur,

En votre qualité d'actionnaire de la Société, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** d'administration ») vous informe par la présente de certains changements concernant la Société et ses sous-fonds (les « **Sous-fonds** »).

Sauf indication contraire ci-dessous, les modifications entreront en vigueur à compter du 29 octobre 2021.

1. Remplacement du montant minimum de souscription initiale par un montant de détention minimum

Dans la section « 2.1 Parts », paragraphe « Parts institutionnelles » du Prospectus, toutes les Parts institutionnelles, à l'exception des Parts 'J', 'Z', 'ZH', 'Z2', 'Z2H', 'ZB', 'ZEH' et 'ZBH', sont assorties d'un montant minimum de souscription initiale de 500 000 EUR (ou équivalent). Le montant minimum de souscription initiale a été remplacé par un montant de détention minimum :

Toutes les Parts institutionnelles, à l'exception des Parts 'J', 'Z', 'ZH', 'ZB', 'ZEH' et 'ZBH', sont assorties d'un montant de <u>détention</u> souscription initiale minimum de 500 000 EUR (ou équivalent). La société peut à sa discrétion déroger à ce montant de détention souscription minimum. Si le montant de <u>détention</u> minimum souscription n'est pas atteint, la société peut (1) substituer aux actions concernées les actions d'une Part qui n'est pas soumise à un montant de <u>détention</u> minimum souscription initiale (à condition qu'il existe une Part ayant des caractéristiques similaires au sein du même Sous-fonds, mais pas nécessairement en ce qui concerne les commissions, taxes et frais dus par cette Part) ou (2) <u>déroger à / réduire à sa discrétion le montant de détention minimum en tenant compte du total des actifs</u> <u>sous gestion que l'investisseur détient dans des fonds Robeco et / ou de l'engagement de l'investisseur</u> <u>d'augmenter ses détentions durant une période de temps déterminée étendre la dérogation.</u> Les autres Parts (à l'exception de la Part 'J') sont assorties d'un montant de <u>détention</u> souscription initiale minimum équivalant à une action.

2. Amélioration de la communication concernant la couverture des Parts

À la section « 2.1 Parts », paragraphe « Opérations de couverture pour certaines Parts » du Prospectus, la description des 'Parts couvertes contre le risque de change' a été mise à jour afin de mieux refléter et clarifier la distinction entre les différents types de couverture des Parts et de créer plus de transparence quant à leurs objectifs.

Les activités de couverture pour les Parts couvertes contre le risque de change entraîneront des frais de transaction supplémentaires. Ces frais de transaction peuvent inclure une charge pour l'agent de couverture agréé, moyennant un maximum de 0,03 % par an sur les actifs couverts.



3. Ajout d'une section sur les régimes spécifiques de déclaration de l'impôt de fonds d'investissement

Une vue d'ensemble de certains régimes de déclaration de l'impôt pouvant s'appliquer à des investisseurs dans un ou plusieurs Sous-fonds ou concernant des Parts spécifiques a été ajoutée sous la nouvelle section « 2.10 Déclaration de l'impôt » du Prospectus.

Différentes juridictions, dont l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse, ont adopté des régimes spécifiques de déclaration de l'impôt de fonds d'investissement. L'objectif global de ces régimes consiste à garantir une imposition appropriée de l'investisseur final aux fins de l'impôt sur le revenu. Les dispositions diffèrent selon les juridictions.

4. Clarification du paragraphe sur les devises dans les politiques d'investissement

À l'Annexe I – Informations par Sous-fonds' du Prospectus, le paragraphe sur les devises dans les politiques d'investissement des Sous-fonds a été revu et mis à jour dans le but de simplifier et d'accroître la transparence. Notez que toutes ces modifications sont des clarifications et ne reflètent pas un changement effectif de la gestion des portefeuilles.

5. Informations supplémentaires concernant les Parts couvertes contre le risque de change par Sous-fonds

À l'Annexe I 'Informations par Sous-fonds', il est actuellement indiqué, pour chaque Sous-fonds, quel type de couverture de Parts est appliqué pour les Parts couvertes contre le risque de change du Sous-fonds. Notez qu'il s'agit d'une clarification et qu'il n'y a aucune modification sur le plan de la couverture effective des Parts.

6. Reclassification des Parts libellées en EUR de Robeco All Strategy Euro Bonds, Robeco Euro Credit Bonds, Robeco Euro Government Bonds, Robeco Financial Institutions Bonds, Robeco Investment Grade Corporate Bonds et RobecoSAM Euro SDG Credits

Les Parts libellées en EUR des Sous-fonds mentionnés ci-dessus ne seront plus classées comme couvertes contre le risque de change, car ces Sous-fonds sont tous gérés par rapport à un indice de référence en EUR. Par conséquent, la lettre « H » sera supprimée du nom de la Part (par exemple, la Part « FH EUR » sera renommée « F EUR ») à compter du 29 octobre 2021. Notez que cette modification n'implique pas un changement sur le plan de l'exposition au risque de change de ces Parts. Une liste reprenant l'ensemble des Parts sera publiée sur le site Internet de la société de gestion (www.robeco.com/riam).

7. Reclassification de la Part libellée en USD de RobecoSAM SDG Credit Income

Le Part libellée en USD de RobecoSAM SDG Credit Income ne sera plus classée comme couverte contre le risque de change, car ce Sous-fonds est géré par rapport à un indice de référence en USD. Par conséquent, la lettre « H » sera supprimée du nom de la Part (par exemple, la Part « FH USD » sera renommée « F USD ») à compter du 29 octobre 2021. Notez que cette modification n'implique pas un changement sur le plan de l'exposition au risque de change de la Part. Une liste reprenant l'ensemble des Parts sera publiée sur le site Internet de la société de gestion (<u>www.robeco.com/riam</u>).

8. Correction du profil de risque du Sous-fonds RobecoSAM Circular Economy Equities

À l'« Annexe I – Informations par Sous-fonds » du prospectus, le profil de risque dans le texte du Sousfonds pour RobecoSAM Circular Economy Equities a été corrigé afin de décrire précisément le profil de risque du Sous-fonds, le texte actuel étant incorrect.

9. Modification du nom du Sous-fonds RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities

À l'« Annexe I – Informations par Sous-fonds » du prospectus, le mot « Impact » dans le nom du Sousfonds a été supprimé. Le Sous-fonds investit dans des sociétés qui obtiennent déjà de bons résultats

ROBECO

en matière d'égalité des sexes, les prises de participation dans ces entreprises n'entraînant pas nécessairement une amélioration des impacts.

Au vu de ce qui précède, le nom du Sous-fonds « RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities » sera modifié en « RobecoSAM Global Gender Equality Equities » afin de mieux l'aligner sur son objectif d'investissement.

10. Clarification des exigences de notation pour RobecoSAM Climate Global Bonds

Il a été précisé que le Sous-fonds n'investira pas dans des actifs ayant une notation de crédit inférieure à « B- » attribuée par au moins une des agences de notation reconnues.

11. Autoriser des 'options' comme instrument pour des fonds obligataires

À l'« Annexe I – Informations par Sous-fonds », sous la rubrique Sous-fonds d'obligations mondiales et Sous-fonds d'obligations régionales du prospectus, la restriction d'options en tant qu'investissement éligible a été levée. Il s'agit d'une modification pour tous les Sous-fonds obligataires, à l'exception des Sous-fonds QI. Le texte du Sous-fonds a été modifié comme suit :

Le Sous-fonds n'investira pas directement dans :

- des actions (à l'exception d'actions reçues en conséquence d'une opération sur titres et/ou d'une restructuration de la dette), ou
- des options, ou
- des swaptions.
- 12. Mise à jour des noms des indices de référence des Sous-fonds RobecoSAM Global Green Bonds, Robeco European High Yield Bonds et RobecoSAM US Green Bonds ainsi qu'à l'« Annexe VI – Indices de référence »

À l'« Annexe V – Informations par Sous-fonds » du prospectus, les noms des indices de référence ont été mis à jour comme suit :

RobecoSAM Global Green Bonds :	« Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index » ;
Robeco European High Yield Bonds :	« Barclays Bloomberg Pan-European HY Corporate ex
	Financials 2.5% Issuer Constraint index »;
RobecoSAM US Green Bonds :	« Bloomberg Barclays MSCI USD Green Bond Index » ;

En outre, les noms des indices de référence énumérés à l'« Annexe VI – Indices de référence » ont été mis à jour.

13. Mise à jour des stratégies d'investissement de RobecoSAM Global Green Bonds et RobecoSAM US Green Bonds

À l'« Annexe I – Informations par Sous-fonds » du prospectus, les stratégies d'investissement de RobecoSAM Global Green Bonds et de RobecoSAM US Green Bonds ont été complétées afin de mieux refléter les stratégies des Sous-fonds.

14. Modification des commissions de gestion pour un certain nombre de Sous-fonds

À compter du 29 octobre 2021, la société de gestion mettra en œuvre des modifications affectant les commissions de gestion facturées pour les Sous-fonds. Ceci est basé sur une révision périodique des commissions, où les commissions de gestion et les charges courantes sont évaluées en tenant compte de divers éléments, entre autres : les rendements attendus à court et à long terme, l'alpha cible, l'analyse de groupes de pairs et les perspectives à 5 ans de Robeco. Les modifications proposées concernent à la fois des fonds actions et des fonds obligataires et comprennent tant des augmentations que des diminutions des niveaux de frais.

Une liste complète des Sous-fonds et Parts concernés est fournie à l'annexe, où les anciens et les



nouveaux niveaux des commissions de gestion sont indiqués.

Il est rappelé aux actionnaires que, comme le prévoit le prospectus, la Société ne facture pas de frais de rachat et que les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec les modifications présentées ci-dessus peuvent demander le rachat de leurs actions gratuitement.

Tout terme défini dans la présente lettre aura la même signification que dans le prospectus, sauf définition contraire dans le présent document.

Les nouveaux textes concernant les politiques d'investissement et les autres modifications, qui seront repris dans le Prospectus mis à jour, ainsi que de plus amples détails, les rapports annuels, le prospectus révise (disponible à partir du 29 octobre 2021), tout Document d'informations clés pour l'investisseur (dans la langue néerlandaise et française) et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement au siège du Fonds et auprès du service financier en Belgium CACEIS Belgium N.V., Havenlaan 86C Bus 320, B-1000 Bruxelles et sur internet (<u>www.robeco.be</u>).

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site Internet de la BEAMA (www.beama.be/niw).

Sincères salutations, Le Conseil d'administration de Robeco Capital Growth Funds

ROBECO

Annexe I – Modifications des commissions de gestion

	Part	Ancienne commission de gestion	Nouvelle commission de gestion	ISIN
Robeco Chinese A-share Equities	D	1,50 %	1,60 %	LU1664415368
Robeco Chinese Equities	D	1,50 %	1,60 %	LU0187077309 LU0374106598
Robeco Chinese Equities	E	1,50 %	1,60 %	LU0440072071
Robeco Chinese Equities	F	0,75%	0,80 %	LU0940005134
Robeco Euro Government Bonds	IH	0,30 %	0,25%	LU1218873120
Robeco European High Yield Bonds	DH	1,00 %	1,10 %	LU0226953981
Robeco European High Yield Bonds	EH	1,00 %	1,10 %	LU1143725106
Robeco European High Yield Bonds	FH	0,50%	0,55%	LU0940007346
Robeco Financial Institutions Bonds	BH	0,70 %	0,80 %	LU0622663093
Robeco Financial Institutions Bonds	DH	0,70 %	0,80 %	LU0622663176
Robeco Financial Institutions Bonds	ODH	0,70 %	0,80 %	LU1171710608
Robeco Financial Institutions Bonds	СН	0,35 %	0,40%	LU0971565576
Robeco Financial Institutions Bonds	FH	0,35 %	0,40%	LU1048590209
Robeco High Yield Bonds	BH	1,00 %	1,10 %	LU0454740118
Robeco High Yield Bonds	DH	1,00 %	1,10 %	LU0085136942 LU0594695099
Robeco High Yield Bonds	ODH	1,00 %	1,10 %	LU0545439217 LU0594695172
Robeco High Yield Bonds	EH	1,00 %	1,10 %	LU0243182812
Robeco High Yield Bonds	OEH	1,00 %	1,10 %	LU0606904307
Robeco High Yield Bonds	СН	0,50%	0,55%	LU0871827548
Robeco High Yield Bonds	FH	0,50%	0,55%	LU1408526439 LU0792910563 LU1618352188
Robeco High Yield Bonds	GH	0,50%	0,55%	LU0940004756
Robeco Indian Equities	D	1,50 %	1,60 %	LU0491217419 LU0571488617
Robeco QI Emerging Markets Active Equities	F	0,63%	0,60 %	LU0940007189
Robeco QI Emerging Markets Active Equities	G	0,63%	0,60 %	LU0951559441
Robeco QI European Conservative Equities	В	1,00 %	0,80 %	LU0312334617
Robeco QI European Conservative Equities	D	1,00 %	0,80 %	LU0339661307
Robeco QI European Conservative Equities	С	0,50 %	0,40%	LU0792910134
Robeco QI European Conservative Equities	F	0,50 %	0,40%	LU1346203232
Robeco QI Global Conservative Equities	D	1,00 %	0,80 %	LU0705782398 LU0854930277
Robeco QI Global Conservative Equities	С	0,50%	0,40%	LU0891727132
Robeco QI Global Conservative Equities	F	0,50%	0,40%	LU1493700642
Robeco QI Global Sustainable Conservative Equities	D	1,00 %	0,80 %	LU1520981892
Robeco QI US Conservative Equities	D	1,00 %	0,80 %	LU1045434567
RobecoSAM Global Green Bonds	DH	0,60%	0,70 %	LU2138604702
RobecoSAM Global Green Bonds	IH	0,30%	0,35%	LU2138604454 LU2365448690



RobecoSAM SDG High Yield Bon	ds IE
------------------------------	-------

0,50%

0,55% LU20

LU2061804394